

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

ÉTATS FINANCIERS

31 MAI 2022

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
ÉTATS FINANCIERS
31 MAI 2022

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 17
Renseignements complémentaires	18 - 19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Association Étudiante de l'Université McGill

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Étudiante de l'Université McGill (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2022, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mai 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

En commun avec plusieurs organismes sans but lucratif, AEUM tire des produits dont il est impossible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de AEUM. De plus, AEUM n'a pas consolidé les comptes du Centre de Garderie SSMU Inc. / SSMU Daycare Center Inc., un organisme sans but lucratif, duquel AEUM est réputée avoir le contrôle sur les opérations et le déploiement des ressources. Selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, AEUM doit présenter l'organisme sans but lucratif sur lequel elle détient un contrôle en consolidant les organismes sous contrôle commun dans les états financiers ou en présentant les actifs totaux, les passifs totaux et le solde des fonds au 31 mai 2022 en plus des produits, des charges et des flux de trésorerie pour l'année financière en question. Ainsi, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits comptabilisés, à l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mai 2022 et 2021, aux actifs au 31 mai 2022 et 2021 et aux soldes de fonds au 1 juin et 31 mai pour les exercices 2022 et 2021. Nous avons exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers pour l'exercice clos au 31 mai 2021 en raison des incidences possibles de ces limitations d'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*FL Fuller Landau SENCRL*¹

Montréal, le 21 novembre 2022

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A133595

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MAI 2022

	Fonds d'opérations \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds de prix de distinction \$	Fonds réserve d'assurance maladie et dentaire \$	Fonds de la vie étudiante \$	Fonds de l'immeuble du centre universitaire \$	Total 2022 \$	Total 2021 \$
ACTIF								
Court terme								
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 4)	1 344 953	116 993	7 908	-	-	-	1 469 854	1 589 468
Débiteurs (Note 5)	231 491	-	-	-	-	-	231 491	106 259
Dû de Centre de Garderie AEUM Inc. (Note 6)	1 470	-	-	-	-	-	1 470	-
Intérêt à recevoir	1 301	3 540	-	15 867	-	5 180	25 888	10 099
Placements (Note 7)	250 000	4 243 931	469 565	3 048 200	-	995 000	9 006 696	9 262 448
Inventaire	11 602	-	-	-	-	-	11 602	1 963
Frais payés d'avance	152 014	-	-	-	-	-	152 014	76 735
Dû provenant de d'autres fonds (Note 8)	71 718	-	6 211	-	1 836 946	90 397	2 005 272	2 566 140
	2 064 549	4 364 464	483 684	3 064 067	1 836 946	1 090 577	12 904 287	13 613 112
Immobilisations (Note 9)	-	5 472 973	-	-	-	-	5 472 973	5 712 537
	2 064 549	9 837 437	483 684	3 064 067	1 836 946	1 090 577	18 377 260	19 325 649
PASSIF								
Court terme								
Créditeurs et frais courus (Note 10)	649 615	-	-	748 688	-	46 643	1 444 946	1 558 189
Dû du Centre de Garderie AEUM Inc.	-	-	-	-	-	-	-	56 408
Produits reportés	54 601	-	-	-	-	-	54 601	41 261
Portion des dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 11)	-	2 858 087	-	-	-	-	2 858 087	261 907
Dû à d'autres fonds (Note 8)	1 360 333	368 470	-	276 469	-	-	2 005 272	2 566 140
	2 064 549	3 226 557	-	1 025 157	-	46 643	6 362 906	4 483 905
Dettes à long terme (Note 11)	-	832 448	-	-	-	-	832 448	3 690 474
	2 064 549	4 059 005	-	1 025 157	-	46 643	7 195 354	8 174 379
SOLDES DE FONDS								
Investis en immobilisations	-	1 782 438	-	-	-	-	1 782 438	1 760 156
Grevés d'affectations internes	-	3 995 994	483 684	2 038 910	1 836 946	1 043 934	9 399 468	9 391 114
Non affectés	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	5 778 432	483 684	2 038 910	1 836 946	1 043 934	11 181 906	11 151 270
	2 064 549	9 837 437	483 684	3 064 067	1 836 946	1 090 577	18 377 260	19 325 649

Éventualités (Note 12)

Engagements contractuels (Note 13)

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2022

	Fonds d'opérations (Tableau A)	Fonds d'immobilisations	Fonds de prix de distinction	Fonds réserve d'assurance maladie et dentaire	Fonds de la vie étudiante	Fonds de l'immeuble du centre universitaire	Total 2022	Total 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Frais étudiants	2 676 649	34 148	-	5 077 532	-	377 250	8 165 579	8 054 515
Bar étudiant Gerts	311 552	-	-	-	-	-	311 552	-
Opérations de l'immeuble du Centre Universitaire	169 989	-	-	-	-	-	169 989	189 425
Administration générale (Note 14)	114 699	-	-	-	-	-	114 699	132 564
Financement	889 978	-	-	-	-	-	889 978	578 800
Programmation	66 876	-	-	-	-	-	66 876	52 667
Publications et communication	27 916	-	-	-	-	-	27 916	36 654
Services	1 293 505	-	-	-	-	-	1 293 505	995 701
Revenus de placements	-	128 338	7 745	26 904	-	7 462	170 449	153 883
Gain sur disposition de placements	-	86 412	-	-	-	-	86 412	178 362
Gain (perte) non réalisé sur les placements	-	(481 595)	(40 524)	-	-	-	(522 118)	352 410
Clubs - gain net	286 360	-	-	-	-	-	286 360	175 275
	5 837 524	(232 697)	(32 779)	5 104 436	-	384 712	11 061 197	10 900 256
Charges								
Bar étudiant Gerts	423 548	-	-	-	-	-	423 548	-
Opérations de l'immeuble du Centre Universitaire	545 434	-	-	-	-	256 539	801 973	612 250
Primes d'assurance-maladie pour étudiants	-	-	-	4 601 390	-	-	4 601 390	4 556 303
Administration générale	1 720 960	-	-	-	-	-	1 720 960	1 727 348
Gouvernances	633 373	-	-	-	-	-	633 373	362 856
Financement	325 257	-	-	-	632 712	-	957 969	342 633
Programmation	95 341	-	-	-	-	-	95 341	57 529
Publications et communication	17 552	-	-	-	-	-	17 552	30 698
Services	706 759	-	-	-	558 610	-	1 265 369	755 474
Amortissement des immobilisations	-	320 711	-	-	-	-	320 711	318 695
Frais de gestion de placements	-	39 459	-	-	-	-	39 459	38 554
Prix de distinction remis	-	-	9 030	-	-	-	9 030	8 000
Intérêt sur dettes à long terme	-	143 886	-	-	-	-	143 886	153 514
	4 468 224	504 056	9 030	4 601 390	1 191 322	256 539	11 030 561	8 963 854
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 369 300	(736 753)	(41 809)	503 046	(1 191 322)	128 173	30 636	1 936 402
Solde de fonds au début	-	6 566 271	525 493	1 535 864	1 607 881	915 761	11 151 270	9 214 868
Virements interfonds (Note 8)	(1 369 300)	(51 086)	-	-	1 420 386	-	-	-
Solde de fonds à la fin	-	5 778 432	483 684	2 038 910	1 836 945	1 043 934	11 181 906	11 151 270

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	30 636	1 936 402
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités:		
Amortissement des immobilisations	320 711	318 695
Gain sur disposition de placements	(86 412)	(178 362)
Perte (gain) non réalisé sur les placements	522 118	(352 410)
	787 053	1 724 325
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(383 719)	463 764
	403 334	2 188 089
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(81 148)	(564 007)
Acquisition de placements	(8 711 033)	(10 946 517)
Produit sur cession d'immobilisations	8 531 079	8 485 518
	(261 102)	(3 025 006)
Activité de financement		
Remboursement des dettes à long terme	(261 846)	(219 230)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(119 614)	(1 056 147)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 589 468	2 645 615
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 469 854	1 589 468
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	1 469 143	1 407 917
Dépôts à terme	711	181 551
	1 469 854	1 589 468

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

I. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Association Étudiante de l'Université McGill (« AEUM ») a été constituée sous le nom de Centre étudiant de l'Université McGill le 19 août 1992 en vertu de la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec. Le 1^{er} juin 2007, le Centre étudiant de l'Université McGill / Student Center of McGill University a fusionné avec l'Association étudiante de l'Université McGill / Students' Society of McGill University. L'Association a continué d'exercer sous le nom de l'Association étudiante de l'Université McGill / Students' Society of McGill University.

AEUM est un organisme sans but lucratif dévoué à procurer différents services aux étudiants de l'Université McGill. L'organisme est exempté d'impôts.

2. Changement de méthode comptable

L'AEUM a adopté les modifications aux INSTRUMENTS FINANCIERS, chapitre 3856, en relation avec la comptabilisation d'instruments financiers d'origine ou échangés dans le cadre d'une opération entre apparentés.

Conformément aux nouvelles exigences, un tel instrument financier est initialement évalué au coût, qui est déterminé en fonction de la présence de modalités de remboursement de l'instrument. Si des modalités sont présentes, le coût est déterminé en utilisant des flux de trésorerie non actualisés, excluant des versements d'intérêts et de dividendes, moins les pertes de valeur. Sinon, le coût est déterminé en utilisant la contrepartie transférée en échange ou reçue par l'AEUM. L'évaluation ultérieure est basée sur la manière que l'instrument est initialement évalué. En général, un instrument financier est évalué au coût après amortissement moins une provision pour perte de valeur, ou à la juste valeur.

Selon les dispositions transitoires, de tels instruments financiers existants à la date d'application initiale, soit le 1^{er} juin 2021, sont mesurés comme suit. Le coût d'un instrument qui a des modalités de paiement est déterminé en utilisant ses flux de trésorerie non actualisés, en excluant l'intérêt et le paiement de dividendes, moins n'importe quelle perte de valeur au début de la première période comparative, soit le 1^{er} juin 2020. Le coût d'un instrument qui n'a pas de modalités de remboursement est considéré comme étant la valeur comptable dans les états financiers de l'AEUM, moins n'importe quelle perte de valeur, à cette même date. La juste valeur d'un instrument qui est un investissement dans des actions cotées sur un marché actif est déterminée à cette même date.

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucun impact sur les états financiers de l'AEUM.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

3. Principales méthodes comptables

L'AEUM applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

La comptabilité par fonds

Le Fonds d'opérations enregistre les ressources non affectées qui sont disponibles pour les opérations générales de l'AEUM. Ce Fonds enregistre également les ressources grevées d'affectations internes pour les activités pour lesquelles aucun fonds restreint n'a été établi.

Le Fonds d'immobilisations a été créé en 1985 dans le but de couvrir et d'enregistrer le coût de certaines dépenses en immobilisations importantes. Le capital de ce Fonds provient de transferts effectués par le Fonds d'opérations jugés nécessaires pour assurer le maintien d'une base d'immobilisations appropriée.

Le Fonds de prix de distinction a été créé en 1990 dans le but de générer des revenus pour subvenir aux prix de distinction de l'AEUM.

Le Fonds réserve d'assurance maladie et dentaire a été créé en 2007 pour assurer les coûts associés aux soins de santé des étudiants. L'excédent des frais du régime d'assurance maladie et dentaire de l'AEUM doit être maintenu dans ce Fonds.

Le Fonds de la vie étudiante a été créé en mars 2010 dans le but d'améliorer la vie étudiante sur le campus et de veiller à ce que les ressources inutilisées provenant de d'autres fonds demeurent disponibles pour une utilisation dans les années à venir. Le capital du Fonds de la vie étudiante est dérivé par des ressources inutilisées d'autres fonds, principalement de frais internes financés par les fonds, de frais de financement des services AEUM, de frais non financés par des services AEUM, des frais financés des associations étudiantes affiliées et du fonds Gerts de la vie étudiante.

Le Fonds de l'immeuble du Centre Universitaire a été créé en octobre 2014, suite à la mise en place des frais de l'immeuble du Centre Universitaire AEUM afin de garantir que l'excédent des frais étudiants soit réservé et limité aux futurs paiements de location.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus

Les frais étudiants, les opérations de l'Immeuble du Centre Universitaire, l'administration générale, le financement, la programmation ainsi que les revenus de services sont constatés comme revenus lorsque les services sont rendus et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus du bar étudiant Gerts sont constatés par AEUM quand les services sont rendus ou les biens sont vendus et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placement perçus sur les ressources qui seront dépensées sur des activités grevées d'affectations internes sont constatés comme revenus dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés dans le Fonds approprié.

Les produits reportés comprennent des revenus reçus à l'avance liés au loyer, à la publicité et aux commandites.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'AEUM consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	<u>Taux ou périodes</u>
Immeuble	40 ans
Améliorations de l'immeuble	10 ans
Équipement de production	20 %
Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	20 %
Logiciels informatiques	50 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'AEUM évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la société qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'AEUM dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

La société évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, des dépôts à terme, des intérêts à recevoir, des créditeurs et frais courus et des dettes à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les actions dans de sociétés cotées en bourse.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'AEUM détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé dans l'état des résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider AEUM à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde de l'encaisse au 31 mai 2022 comprend une somme de 500 362 \$ (431 027 \$ en 2021) affectée à l'utilisation de divers clubs internes de l'AEUM.

5. Débiteurs

	2022 \$	2021 \$
Comptes à recevoir	210 951	106 259
Taxes de vente à recevoir	20 540	-
	231 491	106 259

6. Dû de Centre de Garderie AEUM Inc.

Les montants dus de Centre de Garderie AEUM Inc., une garderie contrôlée par AEUM, sont non garantis, ne portent pas intérêt et sont sans modalité de remboursement.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

7. Placements

	2022	2021
	\$	\$
Fonds d'opérations		
Certificats de placements garantis rachetables échus pendant l'année	-	1 300 000
Certificats de placement garantis rachetables à un taux de 0.95 %, échéant en novembre 2022	250 000	-
	250 000	1 300 000

	2022	2021
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Actions de sociétés cotées en bourse	1 348 394	1 490 964
Obligations de sociétés	2 215 537	2 396 484
Certificats de placement garantis rachetables à un taux de 0.95 %, échéant en novembre 2022	680 000	-
	4 243 931	3 887 448

Au 31 mai 2022, les obligations de sociétés portaient un taux moyen d'intérêt de 4,46 % (4,57 % en 2021). Ces obligations viennent à échéance à différentes dates entre 2023 et 2080.

	2022	2021
	\$	\$
Fonds de prix de distinction		
Certificats de placement garantis encaissables échus pendant l'année	-	525 000
Obligations de sociétés	469 565	-
	469 565	525 000

Au 31 mai 2022, les obligations de sociétés portaient un taux moyen d'intérêt de 4,91 % (néant en 2021). Ces obligations viennent à échéance à différentes dates entre 2025 et 2082.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

7. Placements (suite)

	2022	2021
	\$	\$
Fonds réserve d'assurance maladie et dentaire		
Certificats de placement garantis encaissables échus pendant l'année	-	2 450 000
Certificats de placement garantis rachetables à un taux de 0.95 %, échéant en novembre 2022	3 048 200	-
	3 048 200	2 450 000

	2022	2021
	\$	\$
Fonds de l'immeuble du centre universitaire		
Certificats de placement garantis encaissables échus pendant l'année	-	1 100 000
Certificats de placement garantis rachetables à un taux de 0.95 %, échéant en novembre 2022	995 000	-
	995 000	1 100 000

8. Dû à ou provenant de d'autres fonds

Tout écart entre les résultats nets réels et budgétisés dans le Fonds d'opérations provenant du Comité de financement, des services offerts, des clubs et des associations d'étudiants affiliés est transféré au/du Fonds de la vie étudiante après avoir satisfait aux exigences du Fond d'immobilisations à la fin de l'exercice.

En date du 31 mai 2022, la somme de 1 420 386 \$ (1 191 322 \$ en 2021) a été transférée du Fonds d'opérations au Fonds de la vie étudiante, alors qu'une perte de 51 086 \$ (une somme de 493 354 \$ en 2021) a été transférée du Fonds d'opérations au Fonds d'Immobilisations.

Les dûs à/provenant de d'autres fonds sont sans modalité de remboursement, non garantis et ne portent pas intérêt.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

9. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2022 Valeur nette \$	2021 Valeur nette \$
Terrain	730 286	-	730 286	730 286
Immeuble	4 851 178	447 074	4 404 104	4 525 178
Améliorations de l'immeuble	801 319	682 895	118 424	193 821
Équipement de production	881 391	769 731	111 660	146 226
Mobilier et équipement	248 470	196 776	51 694	21 289
Équipement informatique	223 270	194 026	29 244	29 417
Logiciels informatiques	308 524	280 963	27 561	66 320
	8 044 438	2 571 465	5 472 973	5 712 537

10. Crédoiteurs et frais courus

	2022 \$	2021 \$
Primes d'assurance-maladie pour étudiants	748 687	915 256
Frais courus et autres	652 605	597 743
Déductions à la source à payer et autres remises gouvernementales	43 654	27 193
Taxes de vente	-	17 997
	1 444 946	1 558 189

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

II. Dettes à long terme

	2022	2021
	\$	\$
Dette à long terme, remboursable par versements mensuels de 18 929 \$, incluant des intérêts calculés au taux fixe de 3,72 % et échéant le 13 mars 2023. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang de 3 200 000 \$ sur la propriété située au 3501, rue Peel, Montréal, Québec. En date du 31 mai 2022, la valeur comptable nette de la propriété (terrain et immeuble) était de 3 980 734 \$.	2 714 476	2 838 113
Dette à long terme, remboursable par versements mensuels de 14 882 \$ incluant les intérêts calculés à un taux fixe de 3,84 % et venant à échéance le 30 mars 2027 avec un paiement final de 242 875 \$. Le prêt est garanti par des améliorations à l'immeuble situé au 3501 rue Peel, Montréal, Québec, au montant de 1 214 375 \$. En date du 31 mai 2022, la valeur comptable nette des actifs garantis était de 1 153 656 \$.	976 059	1 114 268
	3 690 535	3 952 381
Portion des dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	2 858 087	261 907
	832 448	3 690 474

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	2 858 087
2024	149 223
2025	155 056
2026	161 116
2027	367 053

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

12. Éventualités

Au cours de l'exercice précédent, un étudiant a intenté une poursuite d'un montant de 1 500 000 \$ contre AEUM. AEUM a contesté cette réclamation et, à ce moment, les dommages totaux sont évalués à 69 500 \$. Une provision de cette somme a été enregistrée dans les états financiers. Le montant final pourrait excéder cette provision.

Après la fin de l'exercice, un syndicat a intenté une poursuite contre AEUM pour une plainte de mauvaise foi. La procédure légale est en cours et l'audience est prévue pour le 14 décembre 2022. Le résultat monétaire final de ce litige ne peut être estimé pour le moment et conséquemment, aucune provision n'a été enregistrée dans les états financiers à cet égard.

13. Engagements contractuels

L'AEUM a contracté un bail de location pour de l'équipement de bureau totalisant 6 844 \$ et venant à échéance en juin 2024. Les versements attendus au cours des deux prochains exercices sont les suivants:

	\$
2023	4 831
2024	2 013

14. Opérations entre apparentés

Inclus dans les frais d'administration générale sont des revenus administratifs reçus du Centre de Garderie AEUM Inc., une garderie contrôlée par AEUM, qui totalisent 6 000 \$ (21 000 \$ en 2021). Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les comptes à recevoir ont été comptabilisés au coût, déterminés à l'aide de leurs flux de trésorerie non actualisés. Aucune différence n'a résulté de ces transactions.

15. Instruments financiers

Risques et concentrations

AEUM, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition d'AEUM aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit le 31 mai 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. AEUM est exposée à ce risque principalement en regard aux créanciers et frais courus et aux dettes à long terme.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2022

15. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. AEUM est principalement exposée aux risques de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'AEUM est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les certificats de placement et les dettes à long terme à taux fixes soumettent AEUM à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. AEUM est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse.

16. Chiffres budgétisés

Tous les chiffres budgétisés ont été fournis par la direction et ne sont pas audités ou examinés.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2022

Tableau A

État des résultats comparé au Budget - Fonds d'opérations

	2022		2021	
	Actuel \$	Budget (non audité - voir note 16) \$	Actuel \$	Budget (non audité - voir note 16) \$
Revenus				
Frais étudiants	2 676 649	2 410 000	2 685 111	2 677 767
Bar étudiant Gerts	311 552	370 762	-	108 100
Opérations de l'Immeuble du Centre Universitaire	169 989	380 774	189 425	140 692
Administration générale	114 699	96 000	132 564	108 000
Financement	889 978	-	578 800	-
Programmation	66 876	154 930	52 667	81 300
Publications et communication	27 916	43 727	36 654	-
Services	1 293 505	-	995 701	-
Clubs - gain net	286 360	-	175 275	-
	5 837 524	3 456 193	4 846 197	3 115 859
Charges				
Bar étudiant Gerts	423 548	329 464	-	171 427
Opérations de l'Immeuble du Centre Universitaire	545 434	687 662	425 676	619 320
Administration générale	1 720 960	1 581 430	1 727 348	1 571 278
Gouvernances	633 373	582 628	362 856	507 122
Financement	325 257	-	121 363	-
Programmation	95 341	140 685	57 529	148 106
Publications et communication	17 552	14 294	30 698	2 322
Services	706 759	-	436 051	-
	4 468 224	3 336 163	3 161 521	3 019 575

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2022

Tableau A (suite)

État des résultats comparé au Budget - Fonds d'opérations

	2022		2021	
	Actuel \$	Budget (non audité - voir note 16) \$	Actuel \$	Budget (non audité - voir note 15) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges				
Frais étudiants	2 676 649	2 410 000	2 685 111	2 677 767
Bar étudiant Gerts	(111 996)	41 298	-	(63 327)
Opérations de l'Immeuble du Centre Universitaire	(375 445)	(306 888)	(236 251)	(478 628)
Administration générale	(1 606 261)	(1 485 430)	(1 594 784)	(1 463 278)
Gouvernances	(633 373)	(582 628)	(362 856)	(507 122)
Financement	564 721	-	457 437	-
Programmation	(28 465)	14 245	(4 862)	(66 806)
Publications et communication	10 364	29 433	5 956	(2 322)
Services	586 746	-	559 650	-
Clubs - gain net	286 360	-	175 275	-
	1 369 300	120 030	1 684 676	96 284